



Ouvrier(ère) qualifié(e) polyvalent(e) en Travaux Publics



Programme de formation

en formation continue

Objectifs

- Acquérir des compétences professionnelles certifiées par le Ministère du travail dans le secteur des travaux publics voirie et réseaux divers, canalisation.
- Le professionnel réalise des travaux de création ou d'aménagement de voirie, de maçonnerie, de raccordement aux réseaux humides et de construction de réseaux secs mais également du terrassement manuel ou mécanisé.
- Il intervient pour la mise en sécurité du chantier et réalise le travail demandé en respectant les consignes de sécurité
- L'activité est exercée en équipe sur des chantiers à partir des consignes du supérieur hiérarchique.

Public concerné

- Personnes en recherche d'emploi
- Jeunes à partir de 16 ans
- Salariés

Conditions d'entrée en formation

- Etre motivé(e) par les métiers des Travaux Publics.
- Avoir 16 ans révolus à l'entrée en formation.
- Aucune condition de niveau ou de diplôme. Certification CLEA souhaitée.
- Etre mobile : la nature des emplois nécessite un moyen de locomotion.
- Phase de positionnement préalable pour définir le parcours de formation.



Organisation de la formation

- La formation se déroule en entrées cadencées à raison de 35 heures hebdomadaires pour un parcours défini par une phase de positionnement préalable.

Modalités de certification et de délivrance des titres professionnels

- Les blocs de compétences professionnelles et de sécurité font l'objet d'une évaluation certifiante.
- Le titre professionnel Maçon VRD (niveau V) sera délivré par le Ministère du travail après validation des blocs de compétences B1, B2 et B3.
- Le titre professionnel Canalisateur (niveau V) sera délivré par le Ministère du travail après validation des blocs de compétences B4, B5 et B6.
- Possibilité de validation de certifications de sécurité, SST, HFBF (habilitation électrique TP) CACES catégorie 1, AIPR.





Ouvrier(ère) qualifié(e) polyvalent(e) en Travaux Publics



Bloc	Intitulé de Compétences	Durée	Formateurs
B1	MVRD-CCP 2 : Poser des bordures et caniveaux Installation des dispositifs de sécurité (14 h) Réalisation d'implantations secondaires (21 h) Travailler à proximité des réseaux (14 h) Mise en œuvre des bordures et caniveaux (91 h)	140	J. GARCIA JL. GODINEAU
B2	MVRD-CCP 1 : Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface Installation des dispositifs de sécurité (14 h) Construction de petits ouvrages urbains (105 h) Réalisation d'implantations secondaires (21 h) Réalisation d'un dallage béton (ouvrage) (35 h) Pose des pavés et dalles manufacturés (70 h)	245	J. GARCIA JL. GODINEAU
B3	MVRD-CCP 3 : Construire les réseaux enterrés de faible profondeur Installation des dispositifs de sécurité (14 h) Réalisation d'implantations secondaires (21 h) Travailler à proximité des réseaux (14 h) Pose de gaines, fourreaux et des chambres de tirage pour réseaux faibles (28 h) Pose de gaines, fourreaux et des chambres de tirage pour réseaux forts (28 h) Réalisation d'un branchement particulier EP et leurs raccordements (70 h)	175	J. GARCIA JL. GODINEAU
B4	CANA-CCP 1 : Réaliser les travaux de préparation et de réfection de canalisations enterrées Installation des dispositifs de sécurité (14 h) Réaliser les traçages préparatoires à la pose des réseaux (21 h) Déposer et reposer des éléments de voirie (105 h)	140	J. GARCIA JL. GODINEAU
B5	CANA-CCP 2 : Construire un réseau d'assainissement en travaux publics Travailler à proximité des réseaux (14 h) Guider l'engin de terrassement et régler le fond de fouille d'une tranchée (21 h) Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales (14 h) Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales (126 h) Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisation (35 h) Réaliser l'enrobage de la canalisation et le remblayage de la tranchée (35 h)	245	J. GARCIA JL. GODINEAU
B6	CANA-CCP 3 : Construire un réseau d'adduction d'eau potable Travailler à proximité des réseaux (14 h) Guider l'engin de terrassement et régler le fond de fouille d'une tranchée (21 h) Construire un réseau d'adduction d'eau potable en PVC, fonte et/ou PeHD (14 h) Réaliser les différents types de branchements sur réseau d'adduction d'eau potable enterré (35 h) Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisation (35 h) Réaliser l'enrobage de la canalisation et le remblayage de la tranchée (21 h) Poser les appareillages de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau AEP (35 h)	175	J. GARCIA JL. GODINEAU
B7	Savoirs de bases professionnels (Lecture de plan, mathématiques et informatiques appliqués, implantation, TRE ...)	70	JL. GODINEAU G. BERDAL
B8	Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux	14	J. GARCIA
B9	Sauveteur Secouriste du Travail	14	E. MAZERON
B10	CACES : Conduite des engins en sécurité R482 cat A	35	J. GARCIA JL. GODINEAU
B11	Habilitation électrique HF BF	7	J. GARCIA
	Stages en entreprise	de 70 à 210	Tuteurs d'entreprise

CANA : Canalisateur
MVRD : Maçon en Voirie et Réseaux Divers
CCP : Certificat de Compétences Professionnelles

